



PRÉFÈTE DE LA VIENNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA VIENNE

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA
PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS
AGRICOLES ET FORESTIERS DE LA VIENNE**

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 février 2017

La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de la Vienne (CDPENAF86) s'est réunie le 28 février 2017 à 9h30 à la Direction Départementale des Territoires de la Vienne, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques PAILHAS, Directeur Départemental, représentant la Préfète de la Vienne.

Étaient présents

M. Jean ROBERT
M. Mikael JOURNEAU
M. Jacques GIRARDIN
M. Pierre AUGEREAU

M. Dimitri GALBOIS
M. François CRITON
M. François BENETEAU
M. Michel HAY
M. Denis ROYER
M. Jean-Louis JOLLIVET
M. Pascal MICHEL

Maire de la commune de BELUXES
Maire de la commune de CHABOURNAY
Représentant la Direction Départementale des Territoires
Représentant de la Fédération Nationale des Syndicats
d'Exploitants Agricoles de la Vienne
Porte-parole de la Confédération Paysanne de la Vienne
Représentant de la Coordination Rurale de la Vienne
Représentant des Jeunes Agriculteurs de la Vienne
Représentant du syndicat de la Propriété Privée Rurale de la Vienne
Représentant de la Ligue pour la Protection des Oiseaux
Président de Vienne Nature et Environnement
Représentant de Terre de liens Poitou-Charentes

Ont siégé comme experts

M. Alain POUBLANC
Mme Aude FLORENTIN
M. Jacques BORDIER

Représentant de la SAFER Poitou-Charentes
Chef de projet SCOT Seuil du Poitou (SMASP)
Représentant de la section des fermiers métayers de la FNSEA 86

Ont siégé comme rapporteurs

M. Serge PETIT
Mme Elodie POIRIER
Mme Elodie GORICHON
M. Michel SABLE
M. Thierry GRIGNOUX

Direction Départementale des Territoires
Direction Départementale des Territoires
Direction Départementale des Territoires
Direction Départementale des Territoires
Direction Départementale des Territoires

Étaient excusés

M. Patrick MERCIER
M. Guy GERVAIS
M. Pierre-Jean MILLET

Président du syndicat des Propriétaires Forestiers de la Vienne
Chambre Départementale des Notaires
Représentant de l'INAO Val de Loire Poitou Charentes

Étaient absents

M. Jean Olivier GEOFFROY
M. Jean Claude BOUTET
M. Hyacinthe PETERS
M. Jean-Louis BRETAUDEAU
M. Sébastien ALLO

Représentant du Conseil Départemental de la Vienne
Représentant le Syndicat Mixte du Seuil du Poitou
Représentant de la Chambre d'Agriculture de la Vienne
Représentant de la Fédération des Chasseurs de la Vienne
Directeur de l'agence régionale Poitou-Charentes de l'ONF

Étaient invités :

M. Henry VILAIN	Maire de Cœux-en-Loudun
M. Philippe ROSE	Maire d'Adriers
M. Camille DE PAUL	Représentant de la société GSM
M. Simon BAILLE-BARELLE	Président de la SCAGE - Clain moyen
M. Claude GUERIN	Représentant de l'association res'eau Clain

M. Patrick MERCIER donne pouvoir à M. HAY
l'INAO Val de Loire Poitou-Charentes donne pouvoir à la DDT

Le quorum étant réuni (14), la séance est ouverte

- avis sur étude préalable - SCAGE DU CLAIN MOYEN


La commission émet l'avis suivant :

Le projet porté par la SCAGE Clain Moyen permet de poursuivre l'agriculture irriguée comme actuellement (transfert des volumes prélevés l'été sur l'hiver) ce qui entraîne un solde positif sur l'économie agricole du territoire concerné en considérant une stabilité des assolements. De plus, il s'inscrit dans un contexte de valeur économique avérée de l'irrigation accompagné par le contrat territorial de gestion quantitative (CTGQ) du Clain.

4 membres n'ont pas souhaité prendre part au vote. La commission a ensuite procédé au vote et a émis un avis favorable à l'unanimité et validé les conclusions de l'étude préalable à savoir l'absence d'effets négatifs notables du projet sur l'économie agricole et donc l'absence de nécessité de mesures de compensation collective.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le Président



Le présent procès-verbal a été approuvé à la séance du